

CENTRE SOCIO-CULTUREL



LA CASE

HAUT-POITOU

SAISON 2022 / 2023

Le centre Socioculturel (CSC) La C.A.S.E., Association affiliée à la Fédération des Centres Sociaux Culturels, a été créé à Vouillé par des habitants en 1976 pour répondre aux besoins des familles et du vivre-ensemble.

Le centre socioculturel est un espace convivial de proximité et un lieu ressource à vocation familiale, intergénérationnelle et de mixité sociale.

Il répond aux besoins de la population du territoire à travers des partenariats avec des associations ou des municipalités et ce sur des actions ou projets réguliers ou ponctuels.

Ce modèle d'organisation nous permet de proposer des actions au plus proche des habitants de tous âges dans de nombreuses communes. Nous réaffirmons notre volonté de complémentarité, de partenariats et d'accessibilité sur le territoire du Haut Poitou.

Un centre social, c'est à la fois :

- Des propositions de services
- Un accompagnement sur des projets
- Un développement de la citoyenneté

La CASE, depuis plus de 46 ans, développe des projets pour et avec les habitants. Le conseil d'administration définit les orientations politiques, la mise en place des actions est effectuée par une équipe de professionnels diplômé et qualifié et par des bénévoles.

Les orientations des actions sont définies tous les 4 ans, dans le cadre d'un contrat de projet validé par la CAF et soutenu par la Communauté de Communes du Haut Poitou. Pour la période 2020-2023, l'association a fixé 4 grands principes d'actions :

Co-éduquer avec les enfants, les parents et tous les acteurs éducatifs ;

Favoriser les liens de solidarité et les liens intergénérationnels ;

Favoriser l'ouverture culturelle et la compréhension du monde dans lequel on vit ;

Accompagner la vie associative, développer les réseaux associatifs et le partenariat.

Des habitants bénévoles composent en partie le conseil d'administration. Depuis 2021 un axe fort autour de la rencontre et l'accueil des habitants nous permet d'envisager 2022-2023 sous l'angle de mobilisation des habitants autour de groupes projets.

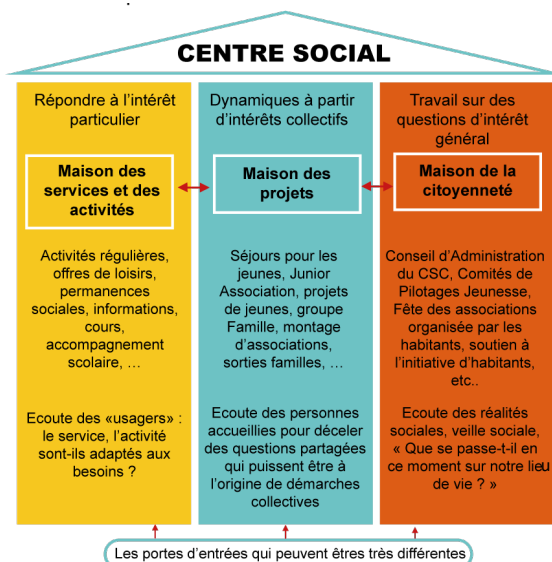
Ces groupes projets, co-animés par des administrateurs et des salariés, doivent permettre l'investissement de chacun en fonction de ses capacités, de ses envies et du temps dont il dispose.

Nous remercions nos partenaires et notamment la Communauté de Communes du Haut Poitou et la CAF pour leurs accompagnements techniques et financiers. Notre association dispose depuis mai 2022 de nouveaux locaux adaptés à notre projet, nous permettant d'envisager l'accueil des habitants, structures et associations du territoire.

L'ensemble des salariés et des administrateurs a voulu, grâce à ce guide regrouper une partie des propositions et modalités d'inscription à destination des enfants, des jeunes et des familles, des éléments complémentaires, régulièrement mis à jour, sont disponibles sur notre site internet lacase.centres-socio.fr mais aussi à l'accueil physique dans nos locaux 4 rue du stade à Vouillé.

Le président de l'association, Faiz Aganaye

« Devant un CSC, on voit UNE maison, mais elle en cache trois différentes. Le projet du CSC est d'entretenir des passerelles entre ces trois maisons ! »



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du CA

Faïz AGANAYE : Président

Eliette LAURENTIN : Trésorière

Carine JOUNEAU VAILLANT : Secrétaire

Karine ECALE, Anaïs NALLET, Sandie HOEDTS-ROSSARD, Anne GARDILLOU, Dominique RENAULT, Sarah JOUNEAU

Membres de droit

Laurent MEUNIER, Ibrahim BICHARA et Claire LEBEAU
Communauté de Communes du Haut-Poitou

Représentants de collectivités locales et membres associés

Nythia FOISNET et Jean-Luc CHATRY, Commune de Vouillé
Marylène BOURDILA, Commune de Quinçay
Conseil départemental
Martine ROBIN GERVAIS Commune de Boivre la Vallée
Fédération des Centres Sociaux de la Vienne

NOS OBJECTIFS :

L'organisation du Centre Socioculturel favorise l'implication de tous pour le bon déroulement des actions.

Cet investissement se retrouve au travers :

- L'implication d'administrateurs bénévoles (membres du C.A., du Bureau, administrateurs référents de secteurs, etc.).

- Des groupes de travail, des réunions accessibles à tous pour la préparation d'actions.

- De l'investissement ponctuel ou régulier sur certaines actions : CLAS, bourses aux jouets et aux vêtements, ateliers savoirs de base, manifestations culturelles...

ÉQUIPE

ACCUEIL - ANIMATION DE LA VIE LOCALE

Marion ENGRAND
accueil@lacase-csc86.org / 05 49 51 49 92
Othilie MARET
Soutient à la programmation culturelle

SECTEUR ENFANCE - FAMILLE

Claire POPINET
enfance@lacase-csc86.org

Accueil de Loisirs Maternel

Valentin BROSSARD
clm@lacase-csc86.org

Accueil de Loisirs Primaire « La Cabane »

Alice LAURENDIN / Mélissa DOUIN
clsh@lacase-csc86.org

Animation

Laetitia BOUTANT, Manon ARNAULT, Quentin LACAMPAGNE
Référente Savoir de base
Françoise VINCENT
Référente famille

SECTEUR JEUNESSE

Matthieu ROUMEGIERAS
jeunesse3@lacase-csc86.org
Référente 16-25
Lise AUDIN
16-25@lacase-csc86.org

COMPTABILITÉ

Cathy BARRE
compta@lacase-csc86.org

ASSISTANTE DE DIRECTION - SECRÉTARIAT

Anne RAMIREZ
secretariat@lacase-csc86.org

LOGISTIQUE

Quentin LACAMPAGNE

DIRECTION

Matthieu BROSSARD
direction@lacase-csc86.org

FONCTIONNEMENT DU CENTRE SOCIOCULTUREL LA C.A.S.E.

Le Centre Socioculturel la C.A.S.E., association loi 1901 affiliée à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels, développe un projet d'animation globale sur l'ensemble du territoire, au travers d'un projet associatif reconnu par nos principaux partenaires : Caisse d'Allocations Familiales et Communauté de Communes du Haut-Poitou.

D'autres partenaires nous soutiennent comme le Conseil Départemental de la Vienne, la Région Poitou-Charentes, la Mutualité Sociale Agricole, les services de l'Etat.

ADHESION

L'adhésion, valable du 1er septembre au 31 août, est obligatoire pour tous les bénévoles et pour les personnes qui bénéficient des activités du Centre Socioculturel. Son montant, déterminé par l'Assemblée Générale, peut être individuel, familial ou associatif.

Une fiche d'adhésion annuelle sera à compléter et à remettre lors du paiement. Une carte d'adhésion sera émise pour toute adhésion.

Adhésion classique,
donnant accès à l'ensemble des activités du CSC :

- Individuelle enfant (-18 ans) : 8 €
- Individuelle adultes : 11 €
- familiale (valable pour tous les membres de la famille) : 20€

Adhésion associative : 30 €

7-9

LE SECTEUR VIE SOCIALE ET VIE FAMILIALE

- Sorties évason, semaine bleue.....p.7
- Bourses aux vêtements, on se fait un ciné, ateliers savoirs de base.....p.8
- Les habitants passent à l'action.....p.9

10-15

LE SECTEUR ENFANCE

- Accueils de loisirs.....p.10
- Accueil périscolaire à la Chapelle Montreuil et Montreuil Bonninp.13
- Le Trophée Jeunesse.....p.14
- L'accompagnement à la scolarité (CLAS).....p.15

16-18

LE SECTEUR JEUNESSE

- Le seteur jeunes.....p.16
- Les 16-25 ans.....p.18

19-25

LE SECTEUR CULTUREL ET LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES

- Culture.....p.19
- Les Activités artistiques et sportivesp.20
- Les tarifs.....p.26

Depuis un an maintenant, vous pouvez effectuer vos inscriptions, réservations et paiement en ligne via le Portail famille.

Pour accéder à votre portail famille, il est obligatoire de venir s'inscrire une première fois à l'accueil du CSC La CASE.

Comment effectuer une réservation :

1. Connectez – vous à l'espace famille
2. Cliquer sur "documentation structure" (télécharger et compléter les documents nécessaires)
3. Cliquer sur "mes documents" (joindre les documents demandés)
4. Les documents seront validés par la structure dans les 24h
5. Une fois les documents validés, aller dans "mes inscriptions" (pour inscrire à la période = pas de réservations de dates)
6. Cliquer sur l'enfant à inscrire puis "nouvelle inscription" et sélectionner la période souhaitée
7. Aller dans "mes réservations" (pour réserver les dates souhaitées)
8. Cliquer sur l'enfant pour lequel vous souhaitez faire des réservations
9. Enregistrer les réservations
10. Effectuer le paiement par carte bancaire

Les réservations sont validées une fois le règlement en ligne effectué.



VIE SOCIALE ET VIE FAMILIALE VIE LOCALE

Tout au long de l'année 2022, le centre socioculturel sous l'impulsion du conseil d'administration et du bureau de l'association a travaillé à la redéfinition du projet famille.

Le secteur famille et le secteur enfance fusionnent en un seul secteur enfance/famille.

Nous porterons et expérimenterons sur 2022 et 2023 des actions selon plusieurs axes :

- La mise en place de propositions qui s'inscrivent sur le temps libre des familles et qui visent à favoriser l'accès aux loisirs, à l'engagement, citoyenneté, à l'amélioration des conditions de vie, à la rencontre et au partage.

- Contribuer à la mise en place d'actions de soutien à la parentalité.

Mettre en œuvre et animer les actions à destination des seniors du territoire

- Aller à la rencontre des habitants.

- Connaître, rencontrer et initier un travail collaboratif avec les partenaires du territoire.

Certaines missions de coordination sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Haut Poitou sont confiées à l'association :

- Le projet autour de l'animation de la jeunesse 16/25 ans sur le Haut Poitou avec un axe important autour de l'emploi des jeunes en partenariat avec la Mission Locale du Poitou (contact Lise Audin)

- L'animation du réseau des acteurs de la parentalité sur le Haut Poitou (contact Valentin Brossard)

- L'animation du dispositif guid'asso en soutien à la vie associative sur le Haut Poitou, relais d'information et démarches dans les préoccupations du quotidien des bénévoles et dirigeants associatifs (contact Marion Engrand)

LA SEMAINE BLEUE

Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire :

Du 3 au 9 octobre : Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues.

La Semaine Bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire.

Cet événement est l'occasion de mettre en valeur les actions en organisant tout au long de cette semaine dédiée des animations qui permettent de créer des liens entre générations.



BOURSES AUX VÊTEMENT, AUX JOUETS ET CADEAUX DE NOËL

Action solidaire, Agir pour une consommation responsable.

Un large choix de vêtements et accessoires triés par les bénévoles qui organisent ces évènements.

Automne/hiver :

Vêtements enfants : du 12/09 au 16/09

Vêtements adultes : Dates à définir

Noël : Date à définir

Printemps/ été : Dates à définir

Réunion de rentrée, ouverte à toutes et tous, Venez seul (e) ou entre ami(e)s, vous serez les bienvenus(e)s. Ambiance conviviale.



ON SE FAIT UN CINÉ !

Un jeudi par mois, rendez-vous à 12h 45 au CSC pour se faire une séance cinéma ensemble.

Une animatrice vous accompagne et vous choisissez ce que vous voulez voir.

Participation de 3 euros avec le transport et 2 euros sans le transport.

Apportez quelques euros pour boire un verre après la séance.

- Les jeudis 17 novembre, 15 décembre, 19 janvier, 16 février, 16 mars, 20 avril, 25 mai, 15 juin

ATELIERS SAVOIRS DE BASE

Pourquoi ?

- Apprendre ou réapprendre les savoirs de base en lecture, écriture, mathématiques, outils informatiques, code de la route...
- Favoriser l'autonomie des personnes dans leur vie personnelle ou professionnelle.

Comment ?

L'accueil des personnes se fait tout au long de l'année. Après un positionnement, un programme de formation personnalisé est mis en place avec l'apprenant et l'équipe du Centre Socioculturel (coordinateur + formateurs bénévoles). Il s'agit le plus souvent de formation individuelle pour répondre au mieux aux besoins de chacun.

Certaines thématiques peuvent être abordées en groupe (code de la route).

Quand ?

Les ateliers se déroulent tout au long de l'année.

Ils ont lieu au Centre Socioculturel ou sur les Communes du territoire. Les horaires sont définis en fonction des disponibilités de chacun.

Pour qui ?

Nous accompagnons toute personne, âgée de plus de 16 ans, éprouvant des difficultés dans la vie personnelle, sociale ou professionnelle (pour aider à la scolarité des enfants, pour remplir des papiers administratifs, pour progresser dans son travail...).

Autres informations / Divers

Des bénévoles prennent en charge les ateliers. Des formations et un soutien du centre socioculturel leur sont proposés.

Nous accueillons toute personne désireuse de s'investir dans l'accompagnement d'adultes.

LES HABITANTS PASSENT À L'ACTION

A partir du 22 juillet lors de l'assemblée générale, nous vous proposons la constitution de groupes projets, portés par les administrateurs et co-animés avec les salariés. Ces groupes seront l'occasion de développer des projets d'habitants, avec plusieurs thématiques :

Organisation de Vouillé en fête le 3 juin 2023, venez vous investir pour imaginer ce moment festif en partenariat avec la municipalité de Vouillé.

Nature, environnement, écologie, venez développer des projets autour de ces thématiques ; réflexions, débats, échanges, découvertes, ateliers, ...

Le Trophée Jeunesse, depuis plus de 20ans, cette manifestation est possible grâce à l'investissement des parents et des enfants. Venez vous investir pour l'édition 2023.

Animation des locaux du CSC : les nouveaux locaux nous permettent d'accueillir des animations, spectacles, ateliers cuisines. Et si on réfléchissait ensemble à la programmation de ce lieu ?

La coquette mobile : le CSC a acquis une mini caravane qui doit nous permettre de délocaliser des moments conviviaux. Pourquoi ne pas imaginer dans les différents villages du Haut Poitou, des soirées jeux, musique, conviviales autour de cette caravane. Venez l'organiser avec nous.

Sans vous les projets ne sont pas définis, ce sont les membres de ces groupes qui définiront les actions, en fonction de votre temps disponible et de vos envies. L'idée est que chacun ai sa place.

La forme, l'organisation, le calendrier ne sont pas définis à l'avance. L'idée est que le groupe s'organise avec les administrateurs référents et les salariés.

ENFANCE

ACCUEILS DE LOISIRS

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL ET ACCUEIL DE LOISIRS « LA CABANE »

Pourquoi ?

- Proposer un accueil éducatif dans lequel l'enfant est au cœur du projet, tout en favorisant l'émergence de projets collectifs.
- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation des enfants.

Comment ?

Par la mise en œuvre d'un projet pédagogique axé sur le libre choix des enfants et sur l'invitation aux parents à participer à des temps partagés avec les enfants.

Les enfants, accompagnés par une équipe d'animateurs qualifiés, élaborent des projets d'animations individuels ou collectifs basés sur leurs envies, et développent ainsi leurs capacités à proposer, à organiser, et à décider ensemble.

Les parents sont invités à participer à la vie de l'accueil de loisirs, soit sur simple invitation pour venir partager un moment convivial, un temps de jeux, ou soit pour proposer et animer des ateliers pour faire découvrir aux enfants une passion, un métier, une spécialité ! Parents, vous êtes les bienvenus pour faire ensemble.

Quand ?

Situés à Quinçay, les accueils de loisirs sont ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Un transport en autocar est organisé les mercredis après l'école pour accompagner vos enfants jusqu'aux Accueils de Loisirs au départ de Vouillé, et Chiré-en-Montreuil (en fonction du nombre d'inscrits).

Pendant les vacances, les activités se déroulent de 9h à 17h, avec possibilité d'arrivées et de départs échelonnés, le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h à 18h30.

Les repas sont pris au restaurant scolaire à Quinçay.

En juillet, un accueil de loisirs est également organisé dans les locaux de l'école du Petit Bois à Vouillé.



HORAIRES

- **Mercredi :**
 - Repas + après-midi avec transport ou sans transport : de 12h à 17h et jusqu'à 18h30
 - Après-midi : arrivée possible entre 13h30 et 14h00, départ entre 17h et 18h30
- **Vacances scolaires :**
 - Possibilité d'accueil à la demi-journée pendant les vacances scolaires sauf Juillet et août, inscription à la journée uniquement :**
 - Matin sans repas : arrivée entre 7h30 et 9h00 et jusqu'à 12h00 (12h30 avec l'accord de la direction),
 - Matin avec repas : à partir de 7h30 et 9h00, et départ jusqu'à 14h00,
 - Après-midi avec repas : à partir de 12h et départ possible entre 17h00 et 18h30,
 - Après-midi sans repas : arrivée possible entre 13h et 14h et départ entre 17h et 18h30,
 - Journée : accueil entre 7h30 et 9h00 et départ entre 17h et 18h30.

Pour qui ?

Accueil des enfants de 3 ans (**et scolarisés**) à 11 ans, inscriptions à la journée ou à la ½ journée, en fonction de la période.

Dates d'inscriptions	Périodes concernées
A partir du lundi 22 août (14h) - jusqu'au jeudi 6 octobre pour les vacances de la Toussaint - jusqu'au jeudi 24 novembre pour les vacances de Noël	Les mercredis de septembre à décembre 2022 Vacances de la Toussaint Vacances de Noël
A partir du mercredi 23 novembre (9h30) - jusqu'au jeudi 19 janvier 2023 pour les vacances d'Hiver - jusqu'au jeudi 16 mars 2023 pour les vacances de Printemps	Les mercredis de janvier à juillet 2023 Vacances d'Hiver Vacances de Printemps
Aux alentours du 15 mai 2023 (date à déterminer)	Inscriptions été 2023

VOICI LA LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- votre numéro allocataire CAF avec une attestation de ressources datant de moins de 3 mois sur laquelle apparaît votre quotient familial (à obtenir auprès de la CAF ou de la MSA),
- Sans numéro allocataire, fournir une copie de l'avis d'imposition 2021,
- une copie des vaccinations :
 - > Pour les enfants nés après le 1er janvier 2018 : **la vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole est obligatoire jusqu'à 2 ans.**
 - > Pour les enfants nés avant 2018 seul le vaccin DT Polio est obligatoire
- Tous documents d'aide (Comité d'Entreprise, M.S.A.),

ATTENTION : DORÉNAVANT SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ENREGISTRÉS ET VALIDERONT LES INSCRIPTIONS.

MODALITÉS EN CAS D'ABSENCE OU D'ANNULATION D'UN SÉJOUR :

- En cas de maladie, fournir un certificat médical **sous 8 jours**. Passé ce délai, il n'y aura pas de remboursement.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour toute annulation faite par les adhérents 2 semaines avant le premier jour de la date d'accueil pour les accueils de loisirs, et les séjours.

Afin d'accueillir au mieux les enfants, merci de respecter les conditions suivantes :

- prévoir l'inscription de votre enfant en étant attentif aux dates définies,
- **prévenir impérativement** le Centre Socioculturel en cas d'absence, **par téléphone suivi d'un mail**, (justificatif en cas de remboursement)
- respecter les horaires de début et de fin des activités,
- fournir tous les documents nécessaires à la constitution du dossier,
- régler le séjour de votre enfant lors de l'inscription.

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS DE SEPTEMBRE 2022 À AOÛT 2023

HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

			1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée
QF 1	0	600	3,86 €	4,80 €	6,57 €
QF 2	601	777	6,04 €	6,67 €	11,36 €
QF 3	778	1067	9,07 €	10,01 €	14,70 €
QF 4	1068	1190	11,46 €	12,20 €	16,79 €
QF 5	1191	1462	11,78 €	12,92 €	17,31 €
QF 6	1463	1840	12,09 €	13,14 €	17,72 €
QF 7	1841	2000	12,40 €	13,45 €	18,14 €
QF 8	2001	Et+	12,62 €	13,66 €	18,47 €

HABITANTS HORS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-POITOU

			1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée
QF 1	0	600	5,62 €	7,58 €	10,17 €
QF 2	601	777	9,22 €	10,04 €	16,74 €
QF 3	778	1067	13,43 €	14,66 €	21,04 €
QF 4	1068	1190	16,82 €	17,85 €	24,32 €
QF 5	1191	1462	16,92 €	18,57 €	24,63 €
QF 6	1463	1840	17,23 €	18,87 €	25,04 €
QF 7	1841	2000	17,54 €	19,29 €	25,65 €
QF 8	2001	Et+	17,95 €	19,70 €	26,07 €

Coordonnées téléphoniques :

- Centre Socioculturel : 05.49.51.49.92

Uniquement aux jours d'ouverture mercredis et vacances scolaires :

- Accueil de Loisirs « La Cabane » : 05.49.60.88.82 - Rue des Quintus 86190 QUINCAY

- Accueil de Loisirs Maternel : 05.49.58.66.34 - 2 bis place Champ de la Bataille 86190 QUINCAY

ACCUEILS PERISCOLAIRE À LA CHAPELLE-MONTREUIL ET MONTREUIL BONNIN

Inscriptions au centre socioculturel aux horaires d'ouverture, OU par mail à accueil@lacase-csc86.org à partir du mercredi 24 août et tout au long de l'année.

Pourquoi ?

Proposer un accueil éducatif dans lequel l'enfant est au cœur du projet, tout en favorisant l'émergence de projets collectifs.

L'accueil périscolaire est un trait d'union entre l'école et la famille, c'est un lieu de détente, de loisirs, de repos individuel ou de groupe où l'enfant est libre dans le choix de son activité.

Pour qui ?

Pour les familles domiciliées à la Chapelle-Montreuil et à Montreuil-Bonnin, dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de la Chapelle-Montreuil et Montreuil-Bonnin.

Pour pouvoir fréquenter, même exceptionnellement, l'accueil périscolaire, tout enfant doit obligatoirement être inscrit au préalable. Cette inscription ne rend pas obligatoire la fréquentation à l'accueil périscolaire.

Quand ?

Une équipe d'animation, composée d'Alice LAURENDIN, directrice, et d'animateurs qualifiés, accueille les enfants matin et soir, avant et après l'école, tout au long de l'année scolaire :

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE MONTREUIL-BONNIN

Tous les matins de 7h15 à 8h50 et tout les après-midis (sauf mercredi) de 16h30 à 18h30

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE LA CHAPELLE-MONTREUIL

Tous les matins de 7h15 à 8h35 et tout les après-midis (sauf mercredi) de 16h15 à 18h30

Temps d'attente pour les enfants à la Chapelle-Montreuil le soir de 16h15 à 16h45 non facturé, SI ET SEULEMENT SI :

- L'enfant attend un membre de sa fratrie qui revient en bus de Montreuil-Bonnin

- Les parents sont présents à l'arrivée du bus pour récupérer les enfants

- Tous les membres de la fratrie sont obligatoirement inscrits à l'accueil périscolaire, Pour les enfants présents uniquement sur ce temps d'attente, seul le paiement de l'adhésion sera demandé.

Où ?

A la Chapelle-Montreuil, dans les locaux attenants à l'école élémentaire (locaux de l'ancienne mairie), et à Montreuil-Bonnin, dans la salle située dans l'enceinte de l'école.



Comment ?

Les projets d'animations sont élaborés par les enfants, accompagnés par l'équipe d'animation. L'objectif principal étant de leur permettre d'être auteurs et acteurs de leur temps de loisirs et de les accompagner dans cette démarche tout en respectant le rythme de chaque enfant.

Un goûter leur est proposé le soir après l'école, après 16h30.

Sur inscription, en début d'année, et en lien avec l'équipe enseignante, les enfants des classes élémentaires auront la possibilité d'être accompagnés par un animateur dans leur travail scolaire. Le rôle de l'animateur étant de garantir le calme, la sécurité et d'apporter une aide aux enfants dans la réalisation des leçons. Une équipe de bénévoles, sous la responsabilité de l'animateur, sera présente sur ce temps de leçons pour apporter une aide complémentaire aux enfants.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Renseignements et inscriptions au Centre socioculturel « La C.A.S.E »
Contact : Alice LAURENDIN 06.37.33.23.26

Documents à fournir au moment de l'inscription à l'accueil périscolaire :

- la fiche sanitaire complétée et signée,
- une copie des pages de vaccination :

Pour les enfants nés après le 1er janvier 2018 : la vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole est obligatoire jusqu'à 2 ans.

Pour les enfants nés avant le 1er janvier 2018 seul le vaccin DT POLIO est obligatoire,

- votre numéro allocataire CAF ou MSA, avec document imprimé sur lequel apparaît votre quotient familial (à obtenir auprès de la CAF ou de la MSA),
- sans numéro allocataire, fournir une copie du dernier avis d'imposition,
- Adhésion au Centre socioculturel «La C.A.S.E.»

Facturation en fin de mois en fonction de la présence des enfants.

TARIFS PÉRISCOLAIRE LA CHAPELLE MONTREUIL

	Matin	Soir
QF 1	1,06 €	2,12 €
QF 2	1,48 €	2,54 €
QF 3	1,82 €	2,87 €
QF 4	1,18 €	3,27 €
QF 5	2,27 €	3,36 €
QF 6	2,35 €	3,45 €
QF 7	2,48 €	3,58 €
QF 8	2,56 €	3,66 €

TROPHEE JEUNESSE UNE MANIFESTATION FESTIVE POUR LES ENFANTS ET PRÉPARÉE PAR LES PARENTS ! SAMEDI 13 MAI 2023 A BOIVRE-LA-VALLÉE, SUR LE STADE DE LA CHAPELLE-MONTREUIL

Pourquoi ?

- Favoriser la rencontre entre les habitants (familles/enfants) des différentes communes.
- Impliquer les parents et les enfants dans l'organisation d'une journée festive autour du jeu.

Comment ?

Tout au long de l'année, une équipe de bénévoles, parents, élus, associations, se retrouve une fois par mois pour imaginer, et organiser cette journée...

Tout au long de la journée, les enfants se rencontrent en équipe, autour de jeux et stands pour emporter le Trophée Jeunesse !

En après-midi, des jeux pour toute la famille sont proposés, juste pour le plaisir de jouer, passer un moment convivial, participer à un spectacle...

Pour qui ?

Pour tous les enfants âgés entre 7 et 14 ans.

Avec qui ?

Chaque commune de la Communauté de Communes du Haut Poitou peut participer à cette journée, et présenter une ou plusieurs équipes.

Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre pour organiser et participer, merci de vous faire connaître !

Autres informations / Divers

Pour toutes informations, contacter le Centre Socioculturel, 05.49.51.49.92.

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (C.L.A.S.)

Pourquoi ?

- Donner des moyens complémentaires aux enfants pour bien vivre leur scolarité.
- Soutenir les parents dans leur rôle.

Comment ?

Le dispositif CLAS se donne pour objectifs d'aider les élèves dans leur scolarité, d'accompagner les parents dans le suivi et la progression scolaire de leurs enfants, et de favoriser leur implication.

Des animateurs et des bénévoles aident les enfants de façon personnalisée. Les leçons et devoirs sont appréhendés d'une manière ludique et pédagogique.

Déroulement :

- 16h05 : les animateurs vont chercher les enfants à l'école
- 16h30/17h : goûter, discussions et jeux en groupe
- 17h/18h : travail en petits groupes
- 18h/18h30 : accueil des familles

Quand et pour qui ?

L'accompagnement à la scolarité est ouvert aux enfants, scolarisés dans les écoles à Vouillé, du CP au CM2, deux soirs par semaine pour chaque enfant, lundi et jeudi ou mardi et vendredi (16h05-18h30) en période scolaire (du 26 septembre 2022 au 16 juin 2023). L'accueil des enfants se fait dans les locaux du Centre Socioculturel.

Autres informations / Divers

Réunion de rentrée pour une présentation aux familles du C.L.A.S. et des modalités d'inscriptions :

- Centre Socioculturel , jeudi 15 septembre à 18h30
- Lundi 26 septembre 2022 : reprise du C.L.A.S.
- Vendredi 16 juin 2023: arrêt du C.L.A.S.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Documents à fournir au moment de l'inscription définitive à l'Accompagnement à la scolarité:

- le contrat d'engagement signé par l'enfant, les parents, et l'enseignant,
- la fiche sanitaire remplie,
- une copie de la page de vaccination DT POLIO à partir du carnet de santé de l'enfant,
- votre numéro allocataire CAF ou MSA, avec document imprimé sur lequel apparaît votre quotient familial (à obtenir auprès de la CAF ou de la MSA),
- sans numéro allocataire, fournir une copie de l'avis d'imposition 2021

	Coût annuel
QF 1	23 €
QF 2	34 €
QF 3	39€
QF 4	46 €
QF 5	49 €
QF 6	53 €
QF 7	57 €
QF 8	61 €

JEUNESSE

Pourquoi ?

- Proposer un accueil éducatif dans lequel le jeune est au cœur du projet, tout en favorisant l'émergence de projets collectifs.
- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation des jeunes.

Comment ?

Proposer différents temps et types d'accueil permettant à chaque jeune d'avoir une offre d'accueil possible sur son temps libre. 4 formes d'accueils différentes :

- **Le foyer** : lieu ouvert pendant les vacances de 13h30 à 18h30 où les jeunes peuvent se retrouver autour de jeux divers, avec la présence d'un animateur disponible pour les aider à construire des projets, sorties ou actions diverses. Le foyer est avant tout un lieu de socialisation libre et gratuit.



- **Les sorties découvertes** : temps propices aux jeux de société, discussions, débats, activités manuelles et artistiques diverses ; pratiquer une activité de loisirs et de découverte : spectacles, loisirs, bowling, activités sportives, expositions... Animations : soirée vidéo, jeux de société, tournois, échanges, ateliers cuisine ou arts plastiques, etc....



- Les stages de pratiques amateurs et séjours :

Des stages d'activités d'expressions et sportives permettront aux jeunes de découvrir différents domaines (danse, vidéo, théâtre, sport).

Des liens avec les associations locales, et les projets du territoire permettront aux jeunes d'agir sur leurs lieux de vie en proposant des liens avec les stages.

La délocalisation des stages sur les différentes communes du territoire, nous permet d'apporter un lien et une dynamique au plus près des habitants (chantiers loisirs, ciné plein air, stage artistique).



- **Les projets de jeunes** : le secteur jeunesse a aussi pour vocation d'être un lieu ressource pour les projets en direction de la jeunesse sur le territoire. Des groupes de jeunes, des mairies ou des associations interpellent le secteur sur des questions liées à la jeunesse ou sur des projets.

D'autres actions sont mises en place : soutien à la formation des jeunes dans le passage du BAFA, animations au sein des 2 collèges du territoire.

Quand ?

- Du lundi au samedi de 8h30 à 22h30 pendant les vacances scolaires (selon programme, projets et nombre d'inscrits),
- Les mercredis, vendredis soirs et samedis après-midi (selon programme, projets et nombre d'inscrits), entre 13h et 14h au sein des 2 collèges du territoire. A Vouillé au Centre Socioculturel et itinérance sur les communes selon les projets.



Pour qui ?

Les jeunes de 11 à 17 ans, certains projets ou sorties peuvent concerner des jeunes majeurs.

Avec qui ?

Les partenaires : CAF - MSA – Communauté de Communes du Haut-Poitou et mairies selon projets - les collèges du territoire, diverses associations selon projets.



Autres informations / Divers

Un tract avec le programme est distribué à chaque vacances aux jeunes du territoire au sein des collèges.

Infos par téléphone au **05 49 51 49 92**



ACTION 16-25 ANS

En 2021, le secteur jeunesse en partenariat avec la Communauté de Communes du Haut-Poitou portent un projet en direction des jeunes de 16 à 25 ans.

Lise AUDIN, Animatrice Référente 16-25 ans Haut-Poitou anime un projet favorisant l'acquisition d'une plus grande autonomie chez les jeunes :

- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle permettant une socialisation, une ouverture sur le monde et un accompagnement des 16-25 ans
- Mettre en place des actions permettant l'apprentissage par la découverte et l'expérimentation
- Former, informer, orienter et être médiateur face aux préoccupations de la vie quotidienne

- Entretenir le lien avec les réseaux, les associations, La Mission Locale, les entreprises... Afin d'assurer une dynamique collective

- Développer le service civique sur le territoire

- Développer l'accompagnement d'initiatives et de projets de jeunes sur le territoire du Haut-Poitou, développer la vie associative et l'engagement des 16-25 ans, en créant le lien entre associations et jeunes du territoire

- Coordonner l'action Découverte de l'Animation Volontaire en accompagnant au passage du BAFA.

Contact Lise AUDIN : 16-25@lacase-csc86.org



CULTUREL



L'ACTION CULTURELLE AU SEIN DU CENTRE SOCIOCULTUREL

La Case repose sur 4 principes fondamentaux :

1. L'accessibilité des différents publics.
2. La complémentarité avec le reste du territoire
3. Éveiller et faire émerger de nouvelles activités mais aussi permettre un soutien aux dynamiques déjà en place.
4. La convivialité et le lien social tout en conservant une réelle qualité artistique.

Nous souhaitons que nos ateliers de pratiques amateurs et notre programmation culturelle permettent des rencontres entre les habitants tout au long de l'année.

Nous partons du constat que le spectacle vivant est un univers, une ambiance qui investit des lieux, permet la rencontre de gens, crée des émotions et des sensations.

Il permet de se forger une opinion, de prendre conscience de la société et du monde qui nous entoure.

Il permet aussi de sortir de son confort, de quitter son écran de télévision et son canapé pour sortir de chez soi et se retrouver avec des inconnus ou son voisin pour partager un moment. Ce n'est pas un acte anodin, puisqu'il traduit la volonté d'être avec l'autre et d'échanger dans un objectif d'épanouissement individuel et collectif.

Notre programmation culturelle se fait tout au long de l'année en fonction des rencontres et des projets, nous tentons pour chaque événement, manifestation de faire du sur mesure.



LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES

Les Pratiques amateurs sont les activités de loisirs (artistiques, musicales, sportives, etc.) proposées par des salariés, des intervenants extérieurs ou des bénévoles. Elles sont toutes encadrées par du personnel qualifié.

Quand ?

Les activités sont proposées tout au long de l'année.

Nous intervenons aujourd'hui sur plusieurs communes avec des propositions chaque semaine sur : Vouillé, Chiré en Montreuil, Montreuil Bonnin, Latillé, Quinçay, Ayron, Villiers, Champigny en Rochereau et Frozes.

Nous sommes à l'écoute de nouvelles demandes dans d'autres communes, afin de répondre à vos envies.

Des temps forts sont mis en place pour mettre en valeur les amateurs qui pratiquent des activités au sein du centre mais aussi prendre plaisir à découvrir des propositions professionnelles (spectacles, soirées, ciné plein air...)

Pour qui ?

Du plus petit au plus grand, chacun peut être amené à découvrir, partager, expérimenter et recevoir.

Avec qui ?

Les habitants, associations, professionnels et élus du territoire.

Avec le soutien de la Communauté de Communes, le Conseil Départemental, les communes du territoire.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.



MODALITES D'INSCRIPTION ET FONCTIONNEMENT

• Les inscriptions

- Pour les réinscriptions à une activité pratiquée en 2021/2022 : à partir du 29 août 2022 aux horaires habituels de l'accueil (uniquement pour le renouvellement de la participation d'un adhérent à la même activité).

- Pour les nouvelles inscriptions : Ouverture à tous à partir du samedi 3 septembre, à partir de 14h lors de la fête des associations de la commune de Vouillé.

Le montant de la participation financière est calculé en fonction du Quotient Familial de la famille.

Nos tarifs sont annuels, mais vous avez la possibilité d'échelonner vos paiements en 3 fois (ex : fin octobre, fin janvier, fin avril).

Le Quotient Familial est déterminé par la CAF ou la MSA, à défaut, il peut être calculé grâce à l'avis d'imposition sur le revenu.

QF	Tranche	QF	Tranche
QF1	0 - 600	QF5	1191 - 1462
QF2	601 - 777	QF6	1463 - 1840
QF3	778 - 1067	QF7	1841 - 2000
QF4	1068 - 1190	QF8	2001 et +

• Les activités

Vous avez la possibilité de participer pendant une séance à l'activité choisie avant de vous y inscrire définitivement.

Pour cela une pré-inscription est obligatoire auprès de l'accueil du Centre Socioculturel et elle ne restera valable que 10 jours après la première séance effectuée.

Au-delà de cette période, nous considérerons que vous ne vous inscrivez pas et la place réservée pourra être libérée pour une autre demande.

Chaque activité artistique et sportive nécessite un nombre minimum d'inscrits. Le cas échéant,

l'activité peut être annulée ou interrompue.

Possibilité de s'inscrire en cours d'année en fonction des places disponibles et du projet en cours, un tarif au prorata du nombre de séances restantes vous sera proposé.

Les activités ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires et comptent entre 28 et 30 séances annuelles.

Le Centre Socioculturel se réserve le droit de refuser un participant qui ne se serait pas acquitté de sa cotisation après 3 séances.

Aucune interruption des cours pendant l'année ne pourra prétendre au remboursement de la cotisation sauf raison médicale ou reconnue de force majeure. En cas d'évènement de force majeure indépendant de la volonté du Centre Socioculturel le CASE (crise épidémiologique, catastrophe naturelle, état d'alerte national...),

Le remboursement de l'activité n'est pas garanti. Le conseil d'administration étudiera toute demande de remboursement le cas échéant et prendra une décision.

• Prise en charge des mineurs

Il est demandé aux parents, ou aux personnes ayant la responsabilité du mineur, de venir avec l'enfant jusque dans la salle d'activité afin de s'assurer que le professeur soit bien présent.

De plus, merci d'être attentif aux horaires de fin d'activité. Aucune organisation d'accueil n'est prévue en cas de retard des parents.

• Activités sportives

Pour toute inscription, il vous sera demandé un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive datant de moins de 6 mois.



ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES

Les activités débuteront la dernière semaine de septembre (à partir du 26)

Nouveau !

ANIMATION DANSE ENFANT 3-6 ANS

Cette activité à destination des enfants de maternelle a pour objectif de développer la motricité tout en éveillant l'enfant à la musique et au mouvement.

L'intervenant a possibilité de récupérer votre enfant directement à la sortie de l'école maternelle « La clef des champs » de Vouillé. Nous veillerons lors de l'inscription à ce que les parents nous remettent une autorisation parentale dans ce sens.

*Jeudi de 16h15 à 17h15
Dojo de Vouillé
Intervenant : Arnaud Bodin*



ARTS PLASTIQUES ENFANTS

Célin... , dessinatrice-illustratrice, vous propose des ateliers pour encourager et accompagner la créativité de chacun. Vous y découvrirez différentes techniques d'Arts plastiques pour construire ensemble des projets artistiques originaux.

6-11 ans : Lundi soir 18h15 - 19h45 au CSC La CASE

Intervenante : Célin...

EVEIL MUSICAL ENFANTS

L'enfant, tout en s'amusant, se familiarise avec la musique : découverte des instruments, des sons et des rythmes à travers la voix, le corps et les instruments à percussions. Travail d'écoute et de manipulation, création de chansonnettes ou fabrication de petits instruments.

*5-6 ans (GS - CP) Mercredi de 17h15-18h00
Lieu CSC La CASE
Intervenant : Aurélien DESDOITS*

PIANO ENFANTS (A PARTIR DE 7 ANS) ET ADULTES

Débutants, tous styles, tous niveaux. Cours individuels de 25 minutes/semaine. Cours de 50mn pour 2 élèves possibles (à voir en début d'année avec l'intervenant).

*Mardi à partir de 15h00
Mercredi à partir de 13h00
Lieu : Bibliothèque de Frozes
Intervenante : Nicole GUINARD*

HARPE CELTIQUE ET FLUTE TRAVERSIERE ENFANTS (A PARTIR DE 7 ANS) ET ADULTES

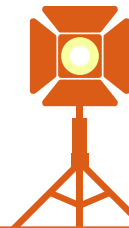
Cours individuels de 20 min
*Jeudi à partir de 18h LIEU au CSC La CASE
Intervenante : Catherine ROBUCHON*



GUITARE ENFANTS (A PARTIR DE 7 ANS) ET ADULTES

Cours individuels de guitare, avec Aurélien DESDOITS, un musicien/professeur, éclectique et dynamique. Tous styles, tous niveaux. L'apprentissage du solfège est intégré au cours, avec une pédagogie soignée. Possibilité d'apprentissage guitare/chant. Cours individuel de 25min/séance.

*CHIRE EN MONTREUIL :
Jeudi à partir de 17h30 Salle « la maison d'Agnes »
Au CSC La CASE :
Lundi à partir de 16h30
Mercredi à partir de 14h30
Intervenant : Aurélien DESDOITS*



Nouveau !

THÉÂTRE A PARTIR DE 16 ANS

Venez expérimenter vos talents d'acteurs dans une ambiance conviviale et détendue, pourquoi ne pas envisager de créer ensemble une représentation publique en fin d'année.

*Jeudi de 19h30 à 21h lieu salle de Traversonne
Intervenant : Arnaud Bodin*



Nouveau !

BATTERIE ENFANTS (A PARTIR DE 7 ANS) ET ADULTES

Cours individuels de batterie, avec Aurélien Desdoits, musicien/professeur dynamique. Cours à destination des débutants. Cours individuel de 25min/séance.

*Mardi à partir de 16h45 au CSC La CASE
Intervenant : Aurélien Desdoits*



MARCHE NORDIQUE ET ÉTIREMENTS

La marche avec bâtons est une activité accessible à tous qui permet un travail global et complet de l'ensemble du corps, ou environ 80% des muscles du corps sont mobilisés. Elle permet également d'améliorer le gainage postural et l'endurance. Les parcours seront diversifiés mais la plupart du temps au contact de la nature. Lors des séances, des notions de coordination, de renforcement musculaire et d'étirement seront abordés afin de rendre cette activité encore plus complète.

*Lundi 9h30-11h00
Boivre la Vallée (La Chapelle Montreuil)
Le centre socio-culturel fournira les bâtons de marche.
Intervenant : Clément Drancourt*

ANGLAIS LOISIRS ADULTES

Jeux de société éducatifs et mise à disposition de livres avec CD

- Niveau débutant : Acquisition de base avec une méthode progressive. lundi 10h30-12h, au CSC La CASE
- Niveau pré-intermédiaire : mardi 14h30-16h00, au CSC La CASE
- Niveau intermédiaire : Progression de la difficulté des textes et exercices tout au long de l'année en fonction des niveaux des élèves.

Mercredi 14h30-16h00, au CSC La CASE

Intervenante : Marie Christine Le BAGOUSSE

1ère séance la semaine du 3 octobre



YOGA

Discipline ancestrale, le yoga vous apprendra à relativiser et à vous détendre tout en travaillant en profondeur votre corps physique. Agissant sur plusieurs niveaux, il vous accompagnera tout au long de votre vie et ses changements.

Grâce à votre professeur diplômée en 3 ans de l'ENPY, vous pratiquerez du HA THA Yoga tout en ayant l'assurance d'une formation solide de l'enseignante, d'une pédagogie envers les élèves et d'un respect de votre corps.

Ainsi, elle vous emmènera à la découverte de vous-même, à votre rythme et selon vos disponibilités en explorant les différentes facettes de cet art.

Mardi 19h15-20h15 à Frozes

Mercredi de 19h00 à 20h00 à Avanton

ATTENTION : l'inscription n'est valable que pour un créneau (soit à Frozes, soit à Avanton)

Intervenante : Marie Laure Alberti

FRANÇAIS LOISIRS ADULTES

Pour les «non-francophones». Niveau adapté aux élèves. Méthode progressive, exercices de grammaire et jeux de société éducatifs.

Mercredi de 9h à 10h30 au CSC La CASE

Intervenante : Marie Christine Le BAGOUSSE

1ère séance le 3 octobre.

YOGA SENIOR

Ce cours est adapté aux personnes de + 55 ans, ainsi qu'aux personnes fatiguées, après une maladie et celles qui ne pratiquent pas d'activité physique depuis longtemps.

Le YOGA est une pratique ancestrale qui favorise la santé physique, mentale et l'épanouissement humain.

Chaque séance se déroule par la pratique des postures basiques pour renforcer le dos, les membres et favoriser l'assouplissement des articulations. La pratique des postures inversées favorisant la régénérescence des organes et le bon fonctionnement du système endocrinien. Pour un meilleur maintien, pour un soulagement des maux de dos, pour une meilleure concentration.

Un temps consacré à la relaxation est prévu à la fin de chaque séance. La relaxation est dirigée vers l'ouverture du diaphragme, siège des tensions. Cela permet de diminuer le stress et favorise un meilleur bien-être.

Cette méthode moderne permet d'adapter les postures aux capacités physique de chacun et facilite l'apprentissage.

Mardi matin de 10h à 11h15, salle de Traversonne.

Intervenante : Karina

MÉMOIRE 14

La retraite nous impose pour bien vieillir, l'entretien de notre corps : physiquement et intellectuellement.

L'Association Mémoires 14 par son animateur diplômé et expérimenté, vous propose de solliciter vos neurones grâce à des ateliers diversifiés tout au long de l'année. Ceux-ci permettent l'entretien de la mémoire en créant des liens sans aucune compétition. Les dates de la rentrée : de 14h15 à 16h15

Lundi 5 septembre avec Philippe

Lundi 19 septembre avec Monique

Lundi 3 octobre avec Philippe

Lundi 17 octobre avec Monique

Lundi 7 novembre avec Monique

Lundi 21 novembre avec Philippe

Lundi 5 décembre avec Philippe

Lundi 19 décembre avec Monique

Les dates suivantes seront à définir

Il vous est possible d'assister à une séance d'essai avant de vous inscrire. Il est également possible de personnaliser à domicile des ateliers individuels.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez prendre contact avec :

- Animateur : Philippe Bugaut 06 26 36 01 23

- Adresse @ : memoires14gmail.com

- Site <http://memoires14.fr>

Lieu CSC La CASE



TARIFS DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES

		QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	QF 8
Eveil musical Arts plastiques Animation danse enfants	CC	124	130	133	140	146	155	161	170
	HCC	149	152	157	171	179	194	201	216
Yoga Yoga sénior Marche nordique	CC	99	113	118	126	134	141	146	152
	HCC	125	141	146	156	163	174	181	192
Guitare, Piano, Batterie Enfants	CC	348	363	373	399	416	439	453	476
	HCC	418	436	448	484	503	536	558	590
Guitare, Piano, Batterie Adultes	CC	364	379	390	418	435	460	474	499
	HCC	437	455	468	505	526	561	583	619
Harpe celtique enfants Flute traversière enfants	CC	389	404	414	443	460	483	493	516
	HCC	467	485	496	536	558	589	606	640
Harpe celtique adultes Flute traversière adultes	CC	414	430	439	470	490	513	524	548
	HCC	497	515	527	570	592	627	644	680
Anglais Français	CC	138	140	142	144	146	152	157	166
	HCC	160	161	163	164	168	175	181	188
Théâtre 16 ans et +	CC	20	25	30	35	40	45	50	55
	HCC	30	35	40	45	50	55	60	65

PROGRAMMATION CULTURELLE SEPTEMBRE 2022 À JANVIER 2023

Le CSC fête la rentrée avec le spectacle
La tente d'Edgar

Vendredi 16 septembre 18h30

Cour de l'école de la Chapelle Montreuil
Entre paris impossibles, arnaques, faux ratés et vraies performances, Edgar vend la mèche, tout en ayant pris soin de l'allumer avant, pour nous mener vers ce petit coin de notre tête où tout reste possible.



Festival «alimenterre»

Octobre et novembre 2022 : deux soirées autour de l'alimentation et du partage des richesses
En prenant conscience de l'interdépendance et la similitude des enjeux agricoles et alimentaires dans le monde, les citoyens peuvent agir pour une alimentation durable et solidaire et contribuer au droit à l'alimentation ici et ailleurs.

Goûter cabaret magie

Cie Carte Blanche David Orta

Dimanche 27 novembre 16h30

CSC La CASE

Le magicien David Orta incarne un personnage facétieux et clownesque qui nous transporte dans l'univers de la magie moderne. La poésie, les mots et la musique viennent soutenir une performance technique, où la magie devient le fil rouge d'un propos amusé et tendre sur la vie.



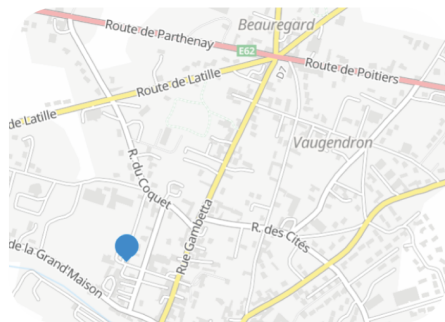
Concert événement

Orchestre Nouvelle Aquitaine

Samedi 28 janvier à 20h

Salle polyvalente de Vouillé

Mozart, symphonie concertante pour hautbois, clarinette, cor et basson
Beethoven, Symphonie n° 3 «EROICA»



Centre Socioculturel La CASE
4 rue du stade
86190 Voullé
tél : 05 49 51 49 92
accueil@lacase-csc86.org
<https://lacase.centres-sociaux.fr/>



Horaires d'ouverture de l'accueil au public

Vacances scolaires

Lundi : 13h30 - 18h30 / Mardi 13h30 - 18h30
Mercredi Vendredi: 10h30 - 12h30 et 13h30 - 18h30
Jeudi : 13h30 - 16h00

Hors vacances scolaires

Lundi et mardi : 14h - 18h30
Mercredi et Vendredi : 10h30 - 12h30 et 14h - 18h30



Inauguration officielle des locaux du Centre Socio-Culturel La CASE le 24 juin 2022

